

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 15 octobre 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 29, 30 septembre et 1er octobre 2014

2014 V 202 Vœu relatif à la création d'un Centre Dumas.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant l'action menée par la ville de Paris depuis 2002 autour de la figure emblématique du général Dumas, né esclave, qui devint un héros de la Révolution avant d'être rattrapé par le racisme ;

Prenant acte du consensus obtenu au sein du Conseil de Paris sur ces actions, notamment à l'occasion de la mise en place d'un monument place du général-Catroux dans le 17^{ème} arrondissement en 2009 ;

Considérant que chaque 10 mai depuis 2009, à l'occasion de la journée nationale de commémoration de l'esclavage et de ses abolitions, une cérémonie est organisée avec l'association des amis du général Dumas devant ce monument ;

Considérant que la journée du 10 mai 2014 a revêtu un éclat particulier du fait de la présence, aux côtés de la Maire de Paris, de nombreux élus de toutes sensibilités ainsi que du Premier ministre et d'une partie du gouvernement ;

Considérant que cette journée s'inscrivait dans un contexte de rassemblement républicain en réaction au refus, par la municipalité de Villers-Cotterêts (Aisne), patrie des Dumas, de commémorer l'abolition de l'esclavage et de célébrer la mémoire du général Dumas ;

Considérant que l'association des amis du général Dumas a émis le vœu le 10 mai 2014 qu'un établissement culturel portant le nom de Centre Dumas puisse être créé, qui s'inspirerait de modèles prestigieux tels que le Schomburg Center de New York ou du musée des Africains-Américains de Washington qui sera inauguré en 2015 ;

Considérant par ailleurs que la communauté ultramarine de Paris d'une part, la communauté d'origine africaine d'autre part, réclament depuis longtemps une institution dédiée de culture, de mémoire et de lutte

contre le racisme, qui soit à la fois un centre de documentation, d'exposition et un lieu de spectacle et de création artistique ;

Considérant enfin que le nom prestigieux de Dumas, admiré dans le monde entier, évoque la lutte contre l'esclavage et le racisme, l'intégration républicaine par le mérite, la vertu et le talent ;

Considérant le vœu déposé par Mme Fadila MEHAL ;

Sur la proposition de Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de l'Exécutif,

Emet le vœu :

- que la Ville de Paris demande à l'état de créer une mission d'étude de faisabilité pour la création à Paris, d'un établissement culturel dédié à la mémoire de l'esclavage, qui abriterait un centre de documentation, d'exposition, de création et de spectacle, ainsi qu'une cité des outre-mer, et s'engage à y participer.